

Aux membres du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie d'assister à la séance conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui se tiendra le **lundi 09 décembre 2019**, à 19h00', en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Pour le C.P.A.S,

La Directrice Générale,



Le Président,

Le Directeur Général,

Par le Collège,



Ordre du Jour

La Bourgmestre,

Situation administrative et financière.